

DISTRICT D'ARTHEZ DE BEARN

La principale production des sociétés modernes et industrialisées est le déchet ! Grands ou petits, lourds ou légers, dangereux ou inoffensifs, les déchets sont partout. Ils prolifèrent, nous envahissent progressivement.

Donc, pour mieux gérer ces déchets et pour respecter l'environnement, le District d'Arthez de Béarn a créé une déchetterie qui sera en service le samedi 8 mars 1997.

La volonté de mieux protéger notre environnement et notre qualité de vie représente une demande sociale de plus en plus forte. La déchetterie est un équipement de lutte active contre la pollution, la détérioration de l'environnement et le gaspillage.

Elle permet à chacun d'entre nous par un geste juste et utile d'oeuvrer pour UN PAYSAGE ENCORE PLUS PROPRE ET PLUS ACCUEILLANT.

**Le Président,
Dr. Léon COSTEDOAT**

ARTISANS, COMMERÇANTS, INDUSTRIELS DU DISTRICT D'ARTHEZ DE BÉARN

Les déchets sont acceptés gratuitement dans la limite d'un volume de 2 m³ par semaine. Dans la mesure où les conditions d'accès à la déchetterie ne sont pas compatibles avec vos activités :

- tri,
- acheminement,
- volume supérieur à 2 m³/semaine,
- horaires d'ouverture,
- produits spécifiques non acceptés...

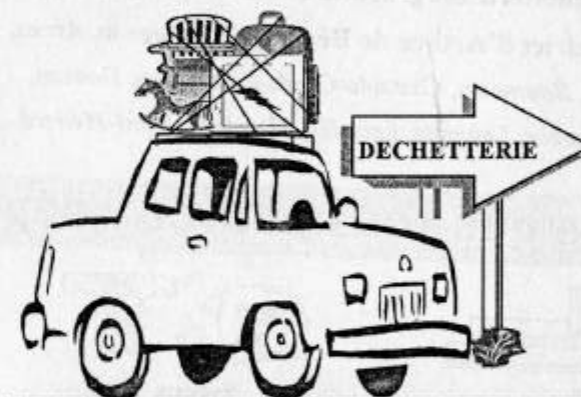
Vous avez la possibilité de vous adresser à l'exploitant de la déchetterie pour un service adapté à vos activités, ceci dans le respect de la législation.

EXPLOITANT : **ATOUT VERT**
64300 ARGAGNON
☎ 05.59.67.68.69
☎ 05.59.67.31.18

DÉCHETTERIE DU DISTRICT D'ARTHEZ DE BÉARN



OUVERTURE LE SAMEDI 8 MARS 1997



**2 ROUTE DU PONT NEUF
64370 ARTHEZ DE BEARN**



INFOS DISTRICT N° 4 du 1^{er} trimestre 1997
Directeur de Publication : Docteur Léon COSTEDOAT
District d'Arthez de Béarn - 26 rue du Bourdalat
64370 ARTHEZ DE BÉARN
Dépôt légal N° «96-36» du 12 juin 1996

Déchetterie du District d'Arthez de Béarn : MODE D'EMPLOI

A QUOI SERT UNE DECHETTERIE ?

Une déchetterie est un équipement spécialisé, destiné à la récupération et au tri des objets et matériaux des ménages qui ne sont pas acceptés par le service d'ordures ménagères. Les déchets ainsi triés, sont transportés ensuite dans des centres agréés où ils sont recyclés.

La déchetterie est gratuite et réservée aux résidents du District d'Arthez de Béarn : ⇒ *Argagnon, Arnos, Arthez, Boumourt, Casteide-Candau, Castillon, Doazon, Hagetaubin, Labeyrie, Lacadée, Mespède, Saint-Médard.*

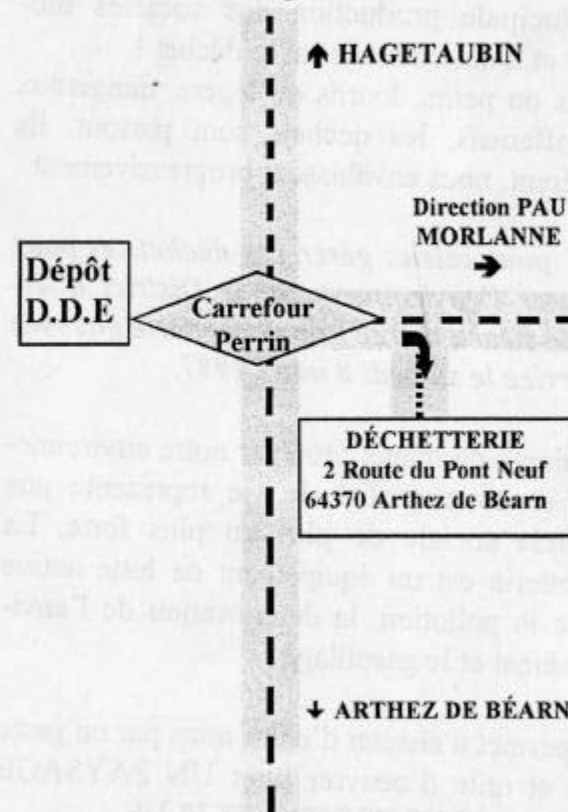
COMMENT FONCTIONNE UNE DECHETTERIE ?

Vous accédez directement avec votre véhicule aux quais de répartition. Vous répartissez vous-même vos déchets en fonction de leur nature dans les bennes et conteneurs prévus à cet effet.

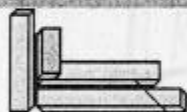
L'accès est autorisé à tout véhicule dont le poids total en charge n'excède pas 3,5 tonnes. Tous les véhicules seront enregistrés et tous les apports seront répertoriés. Une personne est à votre disposition sur le site, pour vous conseiller et vous guider dans le dépôt de vos déchets.

«un service gratuit»

Comment s'y rendre ?



Ce que vous pouvez y déposer :



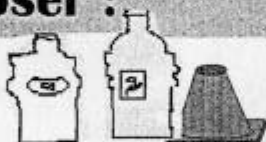
BOIS

Meubles, palettes, planches...



TISSUS

Chiffons, vêtements...



PLASTIQUES

Bouteilles.



OBJETS VOLUMINEUX

Matelas, sièges, TV, électroménager...



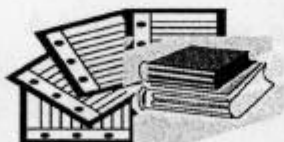
BRANCHAGES

Tontes de pelouses, élagages.



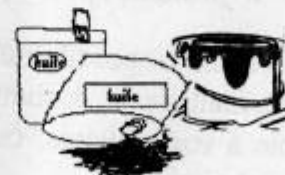
FERRAILLES

Métaux ferreux, non ferreux



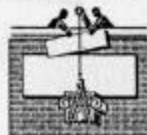
PAPIERS, CARTONS

Emballages, journaux, revues..



HUILES USAGÉES

Huiles de vidange.



GRAVATS

Matériaux de démolition

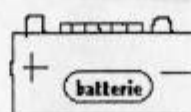


PILES



VERRES

Bouteilles



BATTERIES

HEURES D'OUVERTURE :

Mercredi de 14 h à 18 h

Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h